

<b>AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION –BAP F</b>
--

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation auront lieu, au titre de l'année 2018, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

En application du décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 21 mars 2022 (NOR : ESRH2207602A), le nombre total de postes à pourvoir, au niveau national, est de 166.

**au titre de l'Université de Tours, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1 poste d'Adjoint Technique BAP F, emploi-type : F5C42 - Opérateur d'exploitation**

**Le registre des inscriptions sera ouvert du 31 mars 2022 au 28 avril 2022 inclus.**

Le dossier de candidature devra être envoyé, **par voie postale uniquement** (le cachet de la poste fera foi) à l'adresse suivante :

*Université de Tours – DRH  
Service du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences – Bât. A – Bureau 2230  
60 rue du Plat d'Étain -BP 12050 –  
37020 TOURS CEDEX 1*

**La date limite d'envoi est fixée au 28 avril 2022**

Le Président de l'Université de Tours arrête, pour cette BAP, la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Une lettre de candidature et un curriculum vitæ détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi, que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés. La maquette du dossier est téléchargeable sur le site Internet de l'Université de Tours.

**Ce recrutement se déroule en 2 phases :**

1 - La commission de sélection examinera les dossiers reçus. Au terme de l'examen de ces dossiers de candidature, la commission procédera à la sélection des candidats à auditionner.

2 - Les candidats sélectionnés seront convoqués pour une audition qui se déroulera avant le 15 juillet 2022.

**Attention : Le service du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences n'acceptera aucun dossier parvenu en dehors de la voie postale.**

La date de prise de fonctions sera le **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

*Dominique AUBRY – [dominique.aubry@univ-tours.fr](mailto:dominique.aubry@univ-tours.fr) (Responsable de service)*

*Stéphanie GRABHERR – [stephanie.grabherr@univ-tours.fr](mailto:stephanie.grabherr@univ-tours.fr) (Gestionnaire du concours)*